



Mon ancienne mutuelle santé ne veut pas résilier mon contrat

Par Philippe Guerin

Bonjour,

En fin d'année dernière, suite à la visite d'un courtier à mon domicile, j'ai décidé de changer de mutuelle santé. Comme c'est souvent le cas, la résiliation de l'autre mutuelle devait être faite par la nouvelle. Hors visiblement il y a eu un retard dans cette démarche, la loi « châtel » (je crois que c'est ça) a été évoquée, l'ancienne mutuelle me réclame l'enveloppe de mon échéancier que je n'ai pas gardée car on ne m'a rien dit à ce sujet.

Résultat depuis Janvier je paye 2 mutuelles ce qui est stupide et pas du tout dans mes moyens car je suis demandeur d'emploi.

Mes nombreuses communications téléphoniques avec les 2 mutuelles et le courtier ne mènent à rien.

D'avance je vous remercie de bien vouloir m'indiquer la démarche à suivre pour me débarrasser enfin de cette situation.

P.Guérin